

Vous le savez, Excellence, l'Université Laval est une institution canadienne-française et catholique. Elle a, par conséquent, à côté de ses soeurs aimées et vénérées, les autres universités, son caractère spécial, son esprit particulier, des tendances et des allures qui lui sont propres. Ces traits distinctifs, elle les tient également et d'une charte royale et de plusieurs décrets d'institution canonique.

Toutefois, cette diversité dans le tempérament, cette variété dans les méthodes et les modes de formation intellectuelle ou morale, n'impliquent nullement une idée de dissension. Elles ne tendent même pas à projeter, si légère soit-elle, une ombre d'animosité sur le tableau grandiose, à nuances tout à la fois harmonieuses et diverses, que devait présenter dans la pensée de ses pères, la vaste confédération canadienne.

Excellence, vous venez de quitter non sans émotion les rivaux du Royaume-Uni. Ce royaume, le plus puissant peut-être du monde entier, n'est-il pas habité par trois grandes races ? Eh bien ! je me permets de le demander avec les paroles mêmes de l'un de nos plus illustres hommes d'Etat, sir Georges-Etienne Cartier : " Cette diversité de races a-t-elle mis obstacle à la gloire, aux progrès, à la richesse de l'Angleterre ? Chacune de ces races n'a-t-elle pas contribué généreusement à la grandeur de l'empire ? Les trois races réunies n'ont-elles pas, par leurs talents combinés, leur énergie et leur courage, apporté chacune leur quote-part aux triomphes de l'empire, à ses lois si sages, à ses succès sur terre, sur mer et dans le commerce ? "

Votre Excellence retrouve ici la même variété. Existant dans les races, il fallait bien qu'elle se reproduisit dans leurs institutions. Nos universités françaises et anglaises vivent donc côte-à-côte, sans se fondre. Mais elles vivent dans une concorde fraternelle, faite de respect mutuel et d'amitié réciproque.